

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30621**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine : Sciences humaines et sociales/ Sciences, Technologie, Santé Mention : STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333n Etudes et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives, 333t Education et transfert de connaissances, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Analyser la performance pour l'optimiser
Concevoir et mettre en œuvre l'entraînement
Concevoir et conduire les programmes de renforcement musculaire et de réathlétisation
Mettre en place et conduire un projet de recherche
Identifier les déterminants de la performance sportive en mobilisant des connaissances pluridisciplinaires (psychologie, physiologie et biomécanique)
Objectiver la performance par l'utilisation d'outils de mesure (outils d'évaluation des qualités musculaires, de la cinématique et cinétique du mouvement)
Mener et analyser des entretiens dans le but d'analyser les comportements individuels et collectifs
Analyser les comportements collectifs en utilisant l'outil vidéo
Traiter des données quantitatives à l'aide de logiciels statistiques
Assurer une veille scientifique autour des sciences du sport et de l'entraînement
Identifier des objectifs et sous-objectifs de développement des qualités physiques et mentales sur la base de l'évaluation des déterminants de la performance
Développer les différentes qualités déterminantes pour la performance
Identifier, planifier et programmer les différentes étapes de progression du sportif
Adapter sa programmation et son intervention aux pratiquants et aux APS
Intervenir de manière éthique, déontologique et dans le respect du droit du sport
Prendre en compte la diversité des publics de sportifs et s'y adapter
Gérer un groupe d'individus en mobilisant les concepts de la didactique de l'intervention
Innover en termes d'intervention et de nouvelles technologies
Analyser, comprendre et mettre en œuvre les pratiques des entraîneurs experts
Interagir avec le staff médical (médecin, psychologue) et intégrer leurs recommandations dans la programmation
Mettre en place des interventions individualisées en tenant compte des spécificités physiques et psychologiques du sportif (blessures, état psychologique...)
Intervenir en tant que préparateur physique / mental ou entraîneur
Optimiser le mouvement humain pour améliorer la performance
Concevoir un projet de recherche sous toutes ses dimensions (théoriques, méthodologiques...)
Mener à bien un projet de recherche en réalisant des expérimentations et des tests avec des sujets humains (sujet sportif de haut niveau, blessé, sédentaire, déconditionné, âgé...)
Assurer la valorisation de la recherche par la rédaction d'article, la présentation de résultats scientifiques
Diffuser les connaissances scientifiques dans le domaine de l'entraînement sportif
Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 85 - Enseignement
- 87 - Hébergement médico-social et social
- 88 - Action sociale sans hébergement
- 93 - Activités sportives, récréatives et de loisirs
- 94 - Activités des organisations associatives

Types d'emplois :

- Entraîneur sportif,
- Préparateur physique, nutritionnel ou mental,
- Coach personnel (mental, physique),
- Directeur technique sportif,
- Directeur et cadre de structure privée à objectif sportif (évaluation de la performance),
- Manageur sportif,
- Consultant-analyste auprès d'organisations sportives ou d'athlètes,
- Directeur de pôle sportif,

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

J1403 : Ergothérapie

K2102 : Coordination pédagogique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	non

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR STAPS

25 bis, boulevard Guy Mollet

BP 72206

44322 Nantes Cedex 3

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32169